



Commune de Junglinster

Commission consultative de l'égalité des chances, des seniors et de l'accessibilité

Compte-rendu de la réunion du 28 mars 2024

Invité : /

Lieu de réunion : Clubhouse « Am laange Brill », Attlinster

Début de la réunion : 19h30

1. Présences

██████████	P	██████████	P
██████████	E	██████████████████	E
██████████	P	██████████	P
██████████	P	██████████	E
██████████	E		

P = présent-e E = excusé-e NE = non excusé-e

2. Ordre du jour

1. Approbation du rapport de la réunion du 22 février 2024
2. Projets : Café de rencontre seniors et banc intergénérationnel
3. Accessibilité - Collaboration avec Info-Handicap et le MIFA
4. Accessibilité des informations
5. Seniorendag 2024 – état des lieux et démarches à faire
6. Divers

3. Compte rendu

1) Approbation du compte-rendu du 22 février 2024

Le rapport du 22 février 2024 est approuvé sans modification.

2) Projets

a. Café de rencontre pour seniors

Tom informe qu'il a parlé avec la responsable de Ôpen du sujet de l'organisation d'un café de rencontre pour les seniors à la Maison citoyenne. Elle s'est montrée intéressée et évoque que le

« Club Aktiv Plus 'An der Loupescht' » (anc. « Club Senior An der Loupescht ») y organise des après-midi Bingo depuis quelques semaines. Par ailleurs, elle informe qu'une rencontre a déjà été organisée entre les membres du Club Aktif Plus et les élèves du cycle 1 de l'école fondamentale.

Les membres de la Commission veulent poursuivre les pistes dressées dans le rapport de la réunion 02/2024 en vue de l'organisation du café de rencontre seniors. Compte tenu des après-midis Bingo du Club Aktiv Plus « An der Loupescht », [REDACTED] propose de contacter la responsable du Club Aktiv Plus pour voir si une collaboration est envisageable. Ceci permettra ainsi de tisser des liens avec des seniors actifs dans ce club et les seniors visés par l'activité prévue.

b. Banc de rencontre intergénérationnel

[REDACTED] indique qu'elle a contacté l'enseignante [REDACTED] au sujet du banc intergénérationnel. Elle trouve l'idée très bonne. Le projet pourrait être abordé lors de l'année scolaire prochaine, éventuellement avec un autre enseignant.

Concrètement, elle propose de faire réaliser ce banc dans la petite cour devant le bâtiment de la Loupescht. La commune devrait cependant fournir le matériel approprié. Il convient maintenant de demander l'accord de principe auprès des responsables communaux avant de planifier les prochaines étapes.

c. Conférence sur la démence

[REDACTED] invoque le sujet de la démence. Cette maladie qui impacte fortement les familles et celles-ci ont besoin de support. Dans la mesure où la démence semble toucher de plus en plus de personnes, les membres de la Commission pensent qu'une conférence y relative pourrait susciter un grand intérêt auprès des habitants de la commune. L'idée est soulevée de faire une telle conférence ensemble avec la Commission de la santé, des affaires sociales et du bien-être. Pour l'organisation d'une telle conférence, il est prévu de contacter l'association ALA.

3) Accessibilité - Collaboration avec Info-Handicap et le MIFA

Tom fait le rapport de la réunion « Accessible Municipalities: Understanding the concept Design for All » organisé par AccessibleEU et qui s'est déroulée le 26 mars 2024 à Schifflange. Cette réunion a été très informative et très bien organisée (traduction simultanée en plusieurs langues, en langage des signes et dactylographié pour des personnes malveillantes. L'initiative de la Commission européenne AccessibleEU concerne tous les domaines de l'accessibilité et essaie de partager les bonnes pratiques entre les différents Etats-membres¹.

La réunion du 26 mars en présence des ministres Léon Gloden (Ministre des Affaires Intérieures et Max Hahn (Ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil) concernait principalement l'accessibilité des bâtiments publics. Trois communes y ont présenté des projets qu'ils ont réalisés en matière d'accessibilité.

¹ <https://accessible-eu-centre.ec.europa.eu/>

Lors de la réunion Tom a rencontré M. [REDACTED] du Ministère de la Famille et M. [REDACTED] d'Info Handicap. Ils ont confirmé que la convention « Drapeau des Villes et Communes pour Tous » n'est plus soutenue financièrement par le Ministère de la Famille.

Avec la nouvelle Loi sur l'accessibilité, des aides financières à hauteur de 24.000 € HTVA pour la mise en conformité d'un bien existant sont possibles. Lors de la réunion, il est précisé que cette aide est accordée une seule fois par unité parcellaire. Il est précisé que les demandes y relatives doivent être faites jusqu'au 1^{er} juillet 2028, tandis que les travaux sont à achever jusqu'au 1^{er} juillet 2031.

M. [REDACTED] a souligné le rôle modèle de la commune de Junglinster en matière d'accessibilité et indiqué qu'il souhaite à nouveau accompagner celle-ci dans le cadre de la mise en conformité d'un local communal. Il en est de même pour M. Breuer d'Info-Handicap.

Tom propose de planifier une entrevue avec le service technique communal pour refaire l'inventaire des locaux communaux en vue de leur mise en conformité et de dresser une liste des améliorations ponctuelles à faire concernant les infrastructures communales (trottoirs).

4) Accessibilité des informations

Tom raconte qu'il participe actuellement au travail dans un projet informatique su sujet de l'accessibilité numérique d'un site internet. En application de la loi du 28 mai 2019 relative à l'accessibilité des sites internet et des applications mobiles des organismes du secteur public, les sites web et applications mobiles des organismes du secteur public doivent être améliorés en ce qui concerne l'accessibilité numérique pour les personnes handicapées.

Avec des supports, il illustre les difficultés qui peuvent exister pour des personnes handicapées lors de la consultation de sites internet et des applications mobiles. Dans la mesure où ces obligations s'imposent également à la commune, il convient de vérifier avec le Webmaster de la commune l'état de l'accessibilité du site internet de la commune et des améliorations éventuelles².

Par ailleurs, compte tenu du fait qu'une bonne partie des informations mises à disposition du public le sont sur base de documents sous le format .pdf, il convient de vérifier si ces derniers sont suffisamment accessibles (notamment afin de les rendre lisibles par machine). Il serait le cas échéant intéressant de donner des recommandations de bonne pratique aux parties concernées pour faire en sorte que les documents créés soient accessibles d'un point de vue numérique.

5) Seniorenrag 2024 – état des lieux et démarches à faire

[REDACTED] explique qu'elle a essayé de contacter les restaurateurs du « Le gourmet » de Junglinster et « Bei den Zwillingen » de Beelenhaff. Le jour de la réunion, elle indique avoir uniquement reçu une réponse du restaurant « Bei den Zwillingen ». Après quelques interrogations sur l'étendue et le

² <https://www.junglinster.lu/accessibilite>

déroulement de la journée des seniors, [REDACTED] indique qu'ils se sont montrés très enthousiastes pour réaliser la restauration lors de la journée des seniors le 14 juillet 2024.

Une des questions concerne le budget disponible pour le menu. Tom indique qu'il a reçu la confirmation du conseil des bourgmestre et échevins que le budget de 12000 € inscrit au budget 2024 est uniquement destiné à la restauration, l'accompagnement musical et le cadeau. Les autres frais p.ex. relatifs au transport, à l'assistance du personnel de la commune et aux boissons seront prélevés d'autres postes budgétaires.

Tom renseigne le budget prévu l'année précédente. Compte tenu de l'inflation du prix des matières premières, les membres de la Commission s'accordent que le budget devrait être revu à la hausse pour permettre de couvrir les coûts pour un menu tel qu'il est proposé lors de la journée des seniors.

[REDACTED] indique que le restaurateur souhaite amener deux membres de son personnel pour assurer un bon déroulement du service. Compte tenu du fait que le service est traditionnellement offert par les membres de la Commission consultative communale en charge, ainsi que par quelques volontaires, les membres de la Commission sont d'avis que ceci n'est pas nécessaire de faire intervenir des serveurs professionnels. Il s'agit de ne pas perdre de vue que c'est une journée organisée une Commission, assurée par des volontaires. La Commission conclut qu'il faut en reparler avec le restaurateur et expliquer les spécificités de la journée des seniors.

Comme la journée des seniors se déroule cette fois le dimanche, il convient de prendre des dispositions concernant le transport à organiser pour la journée des seniors, ainsi que pour l'aide fournie par les collaboratrices de la commune. [REDACTED] propose de s'en charger.

Concernant l'invitation à envoyer aux seniors, Tom indique qu'il va rechercher les invitations envoyées les années précédentes. Ceci permettra également de vérifier le délai de l'envoi de la lettre par rapport à la date de l'événement.

La réunion était terminée vers 23h00.

Attention : La prochaine réunion se déroulera le 25 avril 2024 à 19h30 à nouveau au **Giele Sall** du Centre polyvalent Gaston Stein.

La date de la réunion du mois de mai a été modifiée au mercredi **22 mai 2024**.

Tom Weber
Président